



Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

400FCFA



La Voix

du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

PROTECTION DES JEUNES TÉLÉSPECTATEURS

A quand la signalétique jeunesse?



Parce que beaucoup sont exposés aux différents programmes des chaînes de télévision locales et étrangères, les jeunes téléspectateurs ont besoin d'être protégés de certains films et émissions pas toujours adaptés à leur âge et à nos us et coutumes. D'où la nécessité pour le Ministère de la Communication et le CNC de prendre une décision instaurant la signalétique jeunesse, qui est un procédé consistant à avertir avant diffusion les téléspectateurs, au moyen d'un texte ou d'un logo, du contenu d'un programme qui pourrait choquer les âmes sensibles, notamment les mineurs, ou porter atteinte aux bonnes mœurs. Aussi attendue, la mise en place des comités de visionnage et d'un système de régulation et monitoring pour stopper la diffusion des idéaux LGBT au sein de notre jeunesse si fragile.

Page 3

PRIX ILLICITES DU RIZ

Le Mincommerce impuissant face aux importateurs ?

Dans un récent communiqué, Luc Magloire Mbarga Atangana "aboie au lieu de mordre".

Page 4

SOUFFRANCE DES MÉNAGES

Pénurie d'eau potable à Maroua

La Camwater annonce la résolution du problème dans 3 ans mais en attendant les populations vivent un calvaire.

Page 5





SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

CREDITS SCB

**Finies les équations,
l'expert est la solution**

**SCB SUKUL
SCB SÉRÉNITÉ
SCB IMMO**



SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN Groupe Attijariwafa bank - Société Anonyme avec
Conseil d'Administration au capital de 10,54 milliards l'CFR - RCCM. N°89.5.152 - RC/YAO/2011/M/92 -
Direction Générale : 530, Rue du Roi George - B.P. 300 Douala (Cameroun)

www.scbcameroun.net

Protection des jeunes Téléspectateurs

A quand la signalétique jeunesse?

Parce que beaucoup sont exposés aux différents programmes des chaînes de télévision locales et étrangères, les jeunes téléspectateurs ont besoin d'être protégés de certains films et émissions pas toujours adaptés à leur âge et à nos us et coutumes. D'où la nécessité pour le Ministère de la Communication et le CNC de prendre une décision instaurant la signalétique jeunesse, qui est un procédé consistant à avertir avant diffusion les téléspectateurs, au moyen d'un texte ou d'un logo, du contenu d'un programme qui pourrait choquer les âmes sensibles, notamment les mineurs, ou porter atteinte aux bonnes mœurs. Aussi attendue, la mise en place des comités de visionnage et d'un système de régulation et monitoring pour stopper la diffusion des idéaux LGBT au sein de notre jeunesse si fragile.



Cependant, le constat est que rares sont les chaînes de télévision nationales qui utilisent les pictogrammes pour prévenir les téléspectateurs et qui respectent les heures de diffusion de certains programmes types.

La décision de protection des jeunes téléspectateurs via la signalétique permettra aux pouvoirs publics d'amener les diffuseurs à classer leurs différents programmes en cinq catégories. La première catégorie pourra regrouper les programmes pour tous publics, la deuxième concernera les programmes déconseillés aux mineurs de moins de 10 ans comportant certaines scènes susceptibles de nuire à leur épanouissement physique, mental ou moral. Ces programmes pourront être diffu-

sés à toute heure mais pas dans le cadre d'émissions pour enfants. Quant à la troisième, elle intéressera les programmes déconseillés aux mineurs de moins de 12 ans, qui ne devront pas être diffusés entre 6h et 20h. Le quatrième volet pourra regrouper les émissions déconseillées aux moins de 16 ans, qui comportent des scènes à caractère érotique ou de grande violence et dont la diffusion sera interdite entre 6h et 22h. Le cinquième volet regroupera les programmes déconseillés aux moins de 18 ans qui comportent des scènes pornographiques ou de très grande violence, réservés à un public adulte averti et susceptibles de nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs. Ce type de programmes est interdit de diffusion. Mais de façon excep-

tionnelle, un programme de catégorie 5 peut être diffusé entre minuit et 5h du matin, uniquement dans un service linéaire crypté diffusé en mode analogique. Afin de savoir diffuser les programmes adaptés selon les heures, les chaînes de télévision devront disposer de comités de visionnage. Par ailleurs, les pictogrammes prévenant les parents et les jeunes téléspectateurs devront être incrustés à l'écran pendant toute la diffusion du programme et mentionnés dans les bandes-annonces.

Le constat fait sur les chaînes de télévision nationales est que la signalétique jeunesse est très peu utilisée. En effet, il n'est pas rare de constater que les pictogrammes sont quasi inexistantes sur certains programmes déconseillés aux mineurs tels ceux contenant des scènes impu-

diques ou de grande violence, souvent diffusés en pleine journée. Le principal défi à rencontrer dans la mise en œuvre de la signalétique, restera l'absence dans plusieurs chaînes de télévision de comité de visionnage, chargé de classer les programmes avant diffusion.

Eu égard au fait que la signalétique revêt un caractère assez important dans la protection des jeunes publics face aux programmes non adaptés à leur âge, il convient que des activités de communication plus renforcées soient initiées à l'endroit des promoteurs des chaînes de télévision, afin que des solutions adaptées soient trouvées aux difficultés empêchant la mise en œuvre effective de la signalétique jeunesse au Cameroun.

VIOLATION DES PRIX DU RIZ

Importateurs et vendeurs se sont enrichis sur le dos des consommateurs, le Mincommerce promet des sanctions pécuniaires

Officiellement, les différents types de riz vendus dans les différents marchés du pays (Douala et Yaoundé notamment) ne doivent pas dépasser la somme de 470 FCFA le kilogramme chez les détaillants, selon les prix actualisés de cette céréale arrêtés de commun accord avec les importateurs et vendeurs.



Mais seulement, nombre d'entre eux n'ont pas cru bon de respecter (ces derniers mois) les prix concertés du riz en vigueur au Cameroun, d'après le communiqué du ministre du Commerce (Mincommerce), Luc Magloire Mbarga Atangana, datant du 22 septembre 2023, qui dénonce et condamne cette pratique sur le marché. Le patron des questions commerciales au Cameroun se fonde en effet sur les conclusions issues de la réunion technique qui s'est déroulée dans son département ministériel le 20 septembre dernier, sous la présidence du directeur de la Métrologie, de la qualité et des prix, à la suite d'une analyse consensuelle de la structure des prix découlant des justificatifs fournis par les importateurs et vendeurs eux-mêmes. Ainsi, sur la base de ce document, il a, apprend-on constaté que « les prix de vente du riz, actuellement pratiqués dans les marchés, sont de très loin supérieurs à ceux qui auraient dû l'être, au vu de la structure des prix examinée et convenue d'un commun accord ». Et qu'il s'ensuit surtout que « les différents acteurs de la chaîne de distribution ont engrangé d'importantes plus-values, au détriment des consommateurs ». Face à cette situation, le Mincommerce annonce des sanctions pécuniaires contre les contrevenants sur la base des dispositions pertinentes de la loi du 21 décembre 2015 régissant l'activité commerciale au Cameroun, s'agissant des majorations illicites des prix et des pratiques des prix illicites, qui prévoient notamment une sanction pécuniaire de 10% du chiffre d'affaires réalisé par le commerçant ou le professionnel contrevenant. « Ce travail pourra être effectué par la Brigade nationale des contrôles et de la répression des fraudes, opérateur par opérateur, sur la période incriminée », promet-il, tout en rappelant aux importateurs et vendeurs les prix

actualisés du riz en vigueur dans le pays.

En effet, d'après les prix actualisés du riz au Cameroun, le riz de type indien 25% brisure est vendu à Douala au prix de 405 FCFA/kg chez l'importateur, 415 FCFA chez le grossiste et 425 FCFA/kg chez le détaillant ; tandis qu'il coûte à Yaoundé 405 FCFA chez l'importateur, 435 FCFA chez le grossiste et 445 FCFA chez le détaillant. S'agissant du riz de type indien 20% brisure, il est vendu à Douala à 375 FCFA le kg chez l'importateur, 358 FCFA chez le grossiste et 395 chez le détaillant. A Yaoundé, le même type de riz se vend au même prix chez l'importateur, contre 405 FCFA chez le grossiste et 415 FCFA chez le détaillant. Concernant le riz de type indien 5% brisure, il est vendu à 405 FCFA le kg (à

Yaoundé et Douala), contre 410 FCFA/kg chez le grossiste de Douala et 430 FCFA chez celui de Yaoundé. Ceci, alors que le même riz est vendu respectivement à 425 et 445 FCFA chez le grossiste de Douala et Yaoundé. Celui de type indien Parboiled est cédé au prix de 395 FCFA/kg chez l'importateur de Yaoundé et de Douala. Lorsqu'il est vendu respectivement aux prix de 405 et 425 FCFA/kg à Douala et Yaoundé chez les grossistes. La même catégorie se vend à 415 FCFA/kg chez le grossiste de Douala, contre 435 FCFA/kg chez celui de Yaoundé. S'agissant du riz thaïlandais 5%, il coûte 430 FCFA/kg chez l'importateur de Douala et Yaoundé, lorsque chez les grossistes de Douala et Yaoundé, il coûte respectivement 440 et 460 FCFA le kg. Chez les gros-

sistes de Douala et Yaoundé, le même riz se vend respectivement au prix de 450 et 470 FCFA/kg chez les détaillants. Enfin, pour ce qui est du riz de type thaïlandais Parboiled, son prix est de 410 FCFA le kg chez l'importateur à Douala et Yaoundé ; tandis que chez les grossistes de Douala et Yaoundé, il coûte respectivement 420 et 440 FCFA/kg. Ce même riz chez les détaillants de Douala et de Yaoundé se vend respectivement aux prix de 470 FCFA et 430 FCFA/kg. Mais seulement, voilà, cette mercuriale n'a pas été appliquée à la lettre ces derniers mois sur le marché national. D'où ces futures sanctions pécuniaires qui guettent désormais les contrevenants.

Soruce : EcoFinances



Souffrance des ménages

Pénurie d'eau potable à Maroua



La Camwater annonce la résolution du problème dans 3 ans mais en attendant les populations vivent un calvaire.

Maroua, la capitale régionale de l'Extrême-Nord du Cameroun, est plongée dans une crise d'approvisionnement en eau depuis près d'un mois. Cette situation préoccupante affecte tous les principaux quartiers de la ville et met à rude épreuve ses plus de 300 000

habitants.

La responsabilité incombe en grande partie à Camwater, la société nationale chargée de fournir l'eau potable aux populations. Malheureusement, elle semble être restée sourde aux appels répétés des résidents qui se retrouvent démunis face à cette pénurie.

Les conséquences sont désastreuses pour les habitants qui doivent faire face à un quotidien sans eau courante. Les tâches ménagères deviennent un véritable calvaire et le simple fait de satisfaire leurs besoins élémentaires devient un défi insurmontable.

Face à cette situation inaccep-

table, on ne peut que s'étonner du silence des autorités locales ainsi que des responsables de Camwater. Le manque flagrant d'action et d'intervention pour remédier au problème renforce le sentiment généralisé que ces derniers font preuve d'une négligence coupable vis-à-vis des habitants de Maroua.

Il est grand temps que des mesures concrètes soient prises afin de mettre fin à ce cauchemar quotidien vécu par les habitants. Il est impératif qu'une solution durable soit trouvée rapidement pour répondre aux besoins fondamentaux en eau potable dont chacun a droit.

En attendant une intervention

efficace et responsable, il revient également aux résidents eux-mêmes de prendre des mesures d'urgence pour pallier cette pénurie. La solidarité entre voisins et la recherche de solutions alternatives temporaires deviennent alors indispensables pour faire face à ce défi.

Il est temps que les autorités locales prennent véritablement conscience de l'ampleur du problème et agissent en conséquence. Les résidents de Maroua méritent une réponse rapide et efficace afin de retrouver un accès normal à l'eau potable, qui est un droit fondamental pour tous.

Yerima Halilou

Maroua aura son eau potable dans 3 ans

En tout cas c'est la grosse promesse faite par le ministre de l'eau et de l'énergie Gaston ELOUNDOU ESSOMBA.

Lors de sa visite de travail dans l'Extrême-nord, il a lancé la deuxième phase du projet d'alimentation en eau potable à Maroua, mais il faudra attendre trois ans pour voir les effets. La crise de l'eau potable dans la



région est chronique, avec des conséquences tragiques comme des décès d'enfants. Le projet prévoit la construction de nouveaux forages et d'un réservoir pour doubler la capacité de production d'eau potable de la ville. Cependant, les installations actuelles sont insuffisantes et certaines zones sont difficiles d'accès. Il est donc essentiel d'attendre la réalisation complète du projet pour améliorer la situation. wait and See Par GJ média

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Cameroun remporte deux distinctions à Marrakech



C'est lors de la deuxième édition du prestigieux « **KOFI ANNAN ROAD SAFETY AWARD** » organisé du 25 au 26 septembre 2023 par l'Envoyé spécial du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies chargé de la sécurité routière, la Banque Mondiale et la Commission économique pour l'Afrique.

La première distinction est dans la catégorie des meilleures pratiques en Afrique dans le domaine de « l'utilisa-

tion de l'intelligence artificielle dans la lutte contre les accidents de la route » à travers le système Ym@ne driver, qui est un système de surveillance et de gestion des voyages grâce à des caméras installées dans les bus de transport en commun interurbain et les camions pétroliers mis en place par le Ministre des Transports Jean Ernest Masséna NGALLE BIBEHÉ.

La deuxième distinction quant à elle est un prix sur la participation de la société civile à la sensibilisation et à la communication en matière de sécurité routière décerné à l'association SECURROUTE, membre de la plateforme des ONG et associations de promotion de la sécurité routière sous tutelle du MINT. Sur la tribune dressée à l'occasion, le Ministre des Transports a dédié les deux awards reçus par le Cameroun à MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SON EXCELLENCE PAUL BIYA, pour son engagement sans faille à la promotion de la sécurité routière



au Cameroun, ayant permis de réduire de 31%, le nombre d'accidents et de décès au Cameroun pour une cible mondiale de 50%.

Pour terminer, le Ministre des Transports, tout en saluant la qualité de l'organisation, a adressé au

nom du Chef de l'Etat, sa compassion au peuple frère Marocain, suite au séisme qu'il vient de connaître et ayant occasionné de nombreuses victimes.

CELCOM/MINT



Les abonnés Camtel aux abois

Pas de connexion internet dans de nombreuses localités !

Plusieurs consommateurs assiègent depuis ce matin l'agence Camtel à Akwa-Douala pour demander des explications sur cette

situation d'indisponibilité du réseau qui perdure depuis quelques semaines.

Que se passe-t-il avec l'opérateur

CAMTEL, détenteur du monopole et de l'exclusivité de la gestion de la fibre optique, qui ne parvient pas à innover et à satisfaire sa clientèle ?

L'indignation des abonnés de la maison "Bleue" est persistante: Camtel doit sans délai réparer ce préjudice.



Incendie mortel au Bénin

Au moins 34 morts

Une tragédie s'est produite ce samedi 23 septembre 2023 à Sèmè-Kpodji, une ville située près de la frontière avec le Nigeria au Bénin. Un dépôt d'essence de contrebande a explosé, entraînant la mort de nombreux individus et causant d'importants dégâts matériels. Selon différentes sources, le bilan provisoire fait état de plus d'une trentaine de morts.

Ce drame met en lumière le commerce dangereux de l'essence de contrebande, qui



s'est développé dans la région et représente un moyen de subsistance pour de nombreuses personnes. Alors que certains se livrent

à ce commerce pour survivre économiquement, il est crucial de souligner les risques énormes qu'il entraîne pour la sécurité des

populations.

L'essence dit « Kpayô » est un problème préoccupant dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, y compris le Bénin, en raison de la disparité des prix entre les pays voisins. La contrebande d'essence permet aux individus de vendre du carburant à des prix bien inférieurs, mais les méthodes de stockage et de transport utilisées sont souvent dangereuses et illégales.

L'explosion à Sèmè-Kpodji est un rappel brutal des conséquences de cette activité illicite. En ces moments difficiles, nos pensées vont aux familles et aux proches des victimes de cette explosion.

LEBIALEM

Les élites de Wabane distribuent des kits scolaires aux élèves méritants !



Le samedi 9 septembre 2023, s'est tenue la 2ème édition de WABANE EDUCATION FORUM, sous le thème << Rentrée scolaire 2023/2024 et fonctionnement effectifs des établissements scolaires dans l'arrondissement de Wabane>>.

Monsieur NEMBO Israël KETU, Maire de la Commune de Wabane et parrain de l'association W.A.D.A (Wabane Development Association), organisatrice de cet événement, a pris la parole pour saluer la présence de Monsieur CHI Augustine, Sous-préfet de Wabane, et de nombreux participants à cette rencontre qui permettra de faire le bilan des activités scolaires dans l'arrondissement et de jeter les bases de la nouvelle année scolaire 2023/2024, avec en prime la distribution des prix d'excellence aux lauréats des écoles et lycées ainsi que des enseignants, les kits scolaires à tous les élèves.

Le président de l'association, Monsieur KWETA Jeremiah a remercié tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cette cérémonie grandiose.

Deux exposés ont été présentés, l'un par Monsieur MELINJI Abraham, Inspecteur Arrondissement de l'Education de Basa de Wabane et de Monsieur le délégué départemental des Enseignements Secondaires du département du Lebialem. Il ressort de leurs rapports que l'arrondissement de Wabane connaît une évolution exponentielle depuis ces 4 der-



nières années, malgré le contexte de crise sécuritaire. Le point d'orgue de l'événement fût la distribution des kits scolaires remis aux représentants de chaque établissement

afin de les distribuer aux bénéficiaires que sont les élèves.

La communauté éducative de Wabane, sous l'impulsion de Monsieur Paul TASONG, Mindel/MINEPAT, de l'honorable Dr Bernard FOJU, Député et de Monsieur AMBANG Fabian, Préfet du Lebialem, souhaite une excellente année scolaire à tous et à toutes.

Paul AKEN, Vice Président WADA.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03



BIENVENUE AU CTA-CAM, votre Centre Technique Agro-Alimentaire de référence > [t.whatsapp.com/La0bRwnj9VEG5HJ2WNLMxF](https://t.me/La0bRwnj9VEG5HJ2WNLMxF)

- VISION STRATEGIQUE

« **LE CTA-CAM, UNE INSTITUTION TECHNIQUE DE REFERENCE REGIONALE, AU SERVICE DE LA QUALITÉ ET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE, DANS L'AGROALIMENTAIRE** »

Missions:

- Apporter l'Assistance Technique aux entreprises des filières agroalimentaires en vue de l'amélioration de la qualité de leurs produits et de leur compétitivité.
- Mettre son expertise technique au service des Politiques publiques nationales et régionales.
- Fournir une expertise au système de Sécurité Sanitaire Alimentaire (SSA) au niveau national et régional.

Prestations:

- Analyses et essais de laboratoire
- Etudes et diagnostics
- Assistance technique & Conseil
- Formation et information
- Recherche et innovation

Nos atouts:

- L'engagement de la Direction à la démarche qualité
- Un Laboratoire d'analyses agroalimentaires doté d'équipements modernes
- Des experts compétents de haut niveau
- L'Appui de l'Etat et de ses partenaires au développement (UNION EUROPEENNE, ONUDI, DACC...)
- Ancrage institutionnel : MINEPAT
- La forme juridique de GIE avec la présence active du secteur privé

dans les instances de pilotage stratégique.

Quelques membres:

GICAM, ECAM, CAPEF, CCIMA, ASROC, AZUR SA, CHOCOCAM, PROXIMA, SOPROICAM, UCCAO, AFRICA FOODS MANUFACTURE, SAGRI, MAYA, PASTA PANZANI, FASSO, AFRIFOODS, CCAC, SAAGRY, HACC, SCTB, CAMLAIT, LISAP LTD, CHALYCE, BIOFISH, BRASSERIE ROYALE DU CAMEROUN, AFRIGROUP,...

Quelques réalisations à date:

515 personnes et personnalités formées
83 entreprises assistées
840 Tests de conformité réalisés
20 modules développés
Membre du comité technique 41/ANOR
Membre du comité technique 48/ANOR
Collaboration avec des acteurs de l'écosystème (BMN, ANOR, APME, LANACOME, ...)
Collaboration avec l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA)

+ D'infos sur les avantages et conditions d'adhésion au CTA-CAM?

699996344/696448967/699102505

Site web: www.cta-cameroun.org

Catalogue:

<https://images.app.goo.gl/5xq2H5e1Q7P6Ubj26>

Whatsapp group>

<https://chat.whatsapp.com/La0bRwnj9VEG5HJ2WNLMxF>



Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne (Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45



Visa Canadien le Réseau d'Escroquerie

High Commission
For the Republic of Cameroon
In Canada



Haut-Commissariat
Pour la République du Cameroun
Au Canada

No. 018 /HCO

Ottawa, le **9 AOÛT 2023**

COMMUNIQUE

EXISTENCE D'UN RESEAU D'ESCROQUERIE EN VUE DE L'IMMIGRATION AU CANADA

Le Haut-Commissariat du Cameroun au Canada informe la communauté camerounaise et l'ensemble du public que par le biais de certains réseaux sociaux, des individus mal intentionnés extorquent d'importantes sommes d'argent à des ressortissants camerounais en échange d'une promesse de délivrance d'un permis de travail et d'un visa d'entrée au Canada.

Ces actes hautement répréhensibles s'inscrivent dans un réseau d'escroquerie destiné, à travers des promesses fallacieuses, à faire miroiter une immigration en terre canadienne.

Le Haut-Commissariat du Cameroun au Canada condamne avec fermeté cette dérive et assure qu'il n'est ni de près ni de loin associé à cette forfaiture.

Il invite les uns et les autres à sensibiliser leurs proches sur l'existence de ce réseau d'escroquerie et à faire preuve de vigilance. Il rappelle à toutes fins utiles que, tout document officiel permettant l'entrée sur le territoire canadien est délivré par les Institutions compétentes du Canada, qui disposent par ailleurs de sites internet dédiés, mettant toutes les informations utiles à la disposition du public.

Ampliatiions: -Associations camerounaises
-Chrono
-Archives

Le Chargé d'Affaires a.i.

Philippe FOUA TSILLA
Ministre Conseiller

170, Clemow Avenue, Ottawa, Ontario K1S 2B4 Tel: 1613-236-1522, Fax: 1-613-236-3885
Email: office@hc-cameroon.ca Web site: www.hc-cameroon-ottawa.org



**GS1 CAMEROON RECHERCHE
DES VACANCIERS**

GAGNEZ JUSQU'À

60 000 XAF

EN PRENANT OU EN RECEVANT DES PHOTOS DE
PRODUITS AVEC DES CODES À BARRES "617"

PLUS D'INFOS : **+237 691 33 66 83**



www.gs1cm.org

L'objectif de cette offre est de renforcer la compétitivité et de promouvoir nos produits "made in Cameroon", tant au niveau national qu'international :

1- Permettre à nos membres de créer des cartes d'identité uniques pour leurs produits, avec des photos de qualité, afin de promouvoir l'excellence de nos produits sur les moteurs de recherche.

2- Favoriser la synergie entre les acteurs du e-commerce en partageant les cartes d'identité numériques, afin que chacun n'ait pas à refaire le même travail,

NB : La carte d'identité numérique de chaque produit MIC nous permettra de mieux vendre nos produits au niveau local et international.

GS1 Cameroon travaille d'arrache-pied, grâce à la contribution de ses membres, pour permettre la création des cartes d'identité numériques des produits MIC avec les standards GS1 Excellence.

SINCE 1919

**BUBBLE
UP**

SOURCE
DU PAYS



**UNE VAGUE
DE FRAÎCHEUR!**
DEPUIS +DE 100 ANS